



Sécurité : pour le PS, Sarkozy est un «candidat en détresse»

Par Erich Inciyan

Article publié le lundi 09 août 2010

Secrétaire national du PS chargé de la sécurité, Jean-Jacques Urvoas critique fortement la politique sécuritaire conduite par Nicolas Sarkozy depuis 2002. Le député du Finistère analyse les échecs, les impasses et les outrances de cette politique qui joue sur les peurs et qui est en voie de radicalisation. La «*méthode Sarkozy*» ne marche pas, tandis que «*les institutions de sécurité se délabrent et les victimes se multiplient*». Comment comprendre, par exemple, que le département des Hauts-de-Seine soit nettement privilégié, pour le taux d'encadrement policier, par rapport à des départements voisins comme la Seine-Saint-Denis ?

Le «Monsieur Sécurité» du PS dessine les pistes d'une autre politique, qui serait dotée d'«*une police au service de la population*».

Comment interprétez-vous le nouveau durcissement sécuritaire imposé par Nicolas Sarkozy ?

Jean-Jacques Urvoas SOS candidat en détresse ! Mieux que personne le chef de l'Etat connaît la réalité de son bilan en matière de sécurité : dégradation de la situation, effectifs en berne, superficialité des opérations, clochardisation budgétaire de la police et de la gendarmerie. Il tente donc de masquer ses carences et de sortir de son impasse en adoptant un discours toujours plus martial. Il prépare évidemment 2012 qu'il regarde avec ses lunettes de 2007. Sarkozy et Hortefeux me font penser aux personnages de Flaubert, Bouvard et Pécuchet : ils tentent beaucoup, et avec frénésie, mais on ne constate que des échecs.

Quelles sont les conséquences de la politique ? discours du «Kärcher» ou de la «guerre contre l'insécurité», empilement des lois répressives, multiplication des interpellations et des gardes à vue, culture du résultat, etc. ? que M. Sarkozy conduit depuis son passage en 2002 au ministère de l'intérieur ?

En tout cas, pas une amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers sensibles. Si cela était le cas, le pouvoir parlerait d'assouplissement de sa politique de répression et non de son aggravation.

De ces huit années de gouvernance directe et sans partage de Nicolas Sarkozy, je retiens le tour de force d'avoir réussi à inquiéter une bonne partie de la population qui ne perçoit plus la police et la gendarmerie que comme des outils répressifs. La pratique du président de la République et ses discours accroissent l'insécurité sociale car il joue sur les peurs sans apporter de réponses. C'est sans doute aussi l'une des causes de la radicalisation des violences ? inexcusables ? contre les forces de l'ordre. La politique, cela ne peut pas se réduire à des formules de café du Commerce ni à des solutions à l'emporte-pièce.

Comment évaluez-vous les effets, notamment dans les quartiers populaires, de la dramatisation et de la désignation de «cibles» de la répression toujours plus nombreuses ? désormais les suspects «d'origine étrangère», les «parents» défaillants ?

La mission d'un président de la République est de fédérer les Français. L'actuel ne parle, guidé par les sondages, qu'à une clientèle électorale. Sa brutalisation du verbe politique dit quelque chose de la vision qu'il se fait de la société : celle où il faut toujours éradiquer l'autre, le chasser, l'expulser. C'est sans doute parce qu'il se dit qu'intimider prend moins de temps que convaincre. Ces excès sapent la construction patiente des médiations dont une société humaine ? et donc nécessairement complexe, imprévisible et conflictuelle ? aurait besoin. Et pendant ce temps-là, les institutions de sécurité se délabrent et les victimes se multiplient... nd

Diriez-vous qu'on est passé, dans les banlieues, à une logique d'affrontement entre policiers (perçus comme des intrus ou des ennemis, sans connaissance d'un quartier et de ses habitants) et habitants (pas seulement les délinquants et leurs proches) ?

Attention quand même à ne pas inverser les responsabilités : en République, on respecte les représentants de la loi, ce n'est pas négociable. Mais l'inverse ne se négocie pas non plus : la police est républicaine et doit protéger les citoyens. Dès lors, il faut tout faire pour que la cité ne devienne pas un champ de bataille entre trafiquants et policiers, dans lequel la population serait prise en otage et la justice simple spectatrice.

La caricature que le pouvoir nous a servie à Grenoble est l'exacte démonstration de ce qu'il ne faut pas faire : un Président au discours guerrier, un ministre de l'intérieur en patrouille, la nomination d'un homme proche du pouvoir (*le nouveau préfet de l'Isère, Eric Le Douaron, ancien commissaire de police*), la création d'une unité spécialisée et un raid policier au petit matin qui rentre bredouille. Où est l'efficacité ? Non seulement cela ne changera pas le quotidien des locataires, des commerçants, des gardiens d'immeuble ou des chauffeurs de bus ou du tram qui aspirent légitimement à vivre en paix mais cela n'inquiète même plus les voyous qui se replient en attendant de reprendre le contrôle du territoire qu'ils estiment leur appartenir.

Comment analysez-vous le modèle de police privilégié par le chef de l'Etat ? Ses effets sur la sécurité et la tranquillité publiques ? Son efficacité à court et plus long terme ?

La police a deux métiers fondamentaux : la voie publique et l'in-



vestigation. Commençons par le premier : on a tout changé et rien ne va. Nicolas Sarkozy a développé un «modèle» marqué par le passé. Il a multiplié les unités spécifiques en dispersant des effectifs réduits et les crédits de fonctionnement sont devenus étiques. Bilan : le contact, le lien avec la population, les associations, les acteurs de la vie sociale se sont perdus au profit d'une police très stéréotypée mais aussi très superficielle.

Parallèlement, en cas de difficultés, on a de plus en plus recours à la manière forte : forces mobiles, groupes d'intervention qui «mettent le paquet» pendant un temps... et repartent, souvent sans rien avoir résolu sur le fond. On se croirait revenu aux années Poniowski ! Et par dogmatisme, on refuse de reconnaître qu'une police efficace doit être territorialisée. Ainsi les quelques UteQ (*les Unités territoriales de quartier ont été créées en 2008*) sont l'hommage du vice à la vertu, du sarkozysme piteux à la police de proximité décriée par présupposé idéologique.

Et la police judiciaire ?

Pour les investigations, à l'inverse, rien n'a changé. Si ce n'est les GIR (*les Groupes d'intervention régionale, créés en 2002 par le ministre de l'intérieur Nicolas Sarkozy, associent les moyens de la police, de la gendarmerie, du fisc, des douanes*) qui sont plutôt une bonne idée proposée en 2002 par Jacques Chirac, à condition cependant qu'y soient affectés un nombre de personnels suffisants.

Revenons aux événements survenus à Grenoble, du 16 au 19 juillet. Le ministre de l'intérieur a aussitôt décidé de créer un GIR propre à l'Isère... C'est pour moi un non-sens. Quelle est la logique de créer une nouvelle structure départementale ? Si le GIR déjà existant n'avait rien vu alors il aurait mieux valu revoir ses conditions d'exercice, voire le renforcer pour qu'il travaille davantage. Ou alors faut-il interpréter cette décision comme l'annonce de la création de 101 GIR «départementaux» ? Plus généralement, créer des GIR revient, en partie, à jeter de la poudre aux yeux. Car à côté de la coquille (presque vide) des fonctionnaires qui y sont nommés, ils ponctionnent des OPJ des services locaux lorsqu'ils interviennent localement ? et les missions en cours de ces OPJ restent donc en suspension.

Dans la circonscription de La Courneuve, avec ses 105.000 habitants, il n'y a que 6 OPJ. On comprend qu'ils ont du mal à faire face à leurs missions quand on sait que les huit GIR d'Ile-de-France font souvent appel à eux... nd

La purge continue des effectifs de la police et de la gendarmerie depuis 2007 est-elle un élément objectif des difficultés de la politique sarkozyste de sécurité ?

La sécurité est d'abord une entreprise qui a besoin d'hommes et de femmes. La mission de police est une capacité d'intervention mais aussi une capacité de présence dans le temps et dans l'espace urbain, péri-urbain ou rural : elle implique nécessairement un niveau conséquent d'effectifs. Le paradoxe de Nicolas Sarkozy est réel : comme ministre de l'intérieur il a accru le nombre de policiers et de gendarmes parce que cela a servi son programme et ses

ambitions politiques. Mais, depuis 2007, il ne cesse de détruire, tout en exigeant toujours plus de ceux qui restent.

Là encore, le dogmatisme prévaut. Il s'agit de montrer que le gouvernement ne se contente pas de diminuer les effectifs de l'éducation nationale et répond à une logique budgétaire quantitative qu'avait pourtant dénoncée, avant sa disparition, Philippe Séguin (qu'aurait pensé ce gaulliste républicain des discours actuels de N. Sarkozy ?). Cette orientation est dangereuse car elle dissimule à peine l'évidente volonté de délégation de certaines missions de sécurité en direction des collectivités territoriales et du secteur privé. Clairement, l'exécutif veut créer un second et un troisième marché de la sécurité en France. Le gouvernement en paiera le prix, plus qu'il ne le croit.

Dans toute la France, la gauche dirige de nombreuses mairies et collectivités locales. Dans *Le Figaro* de ce lundi 9 août, le porte-parole de l'UMP Frédéric Lefebvre accuse les élus socialistes de terrain : «Les socialistes refusent souvent, par idéologie, d'utiliser les polices municipales, la vidéo-protection, le rappel à la loi pour les mineurs délinquants, alors que le maire est le pivot de la police de proximité.» Votre réaction ?

Une stratégie est en cours. Elle vise à se défausser des défaillances de l'Etat sur les élus locaux. A ma connaissance, garantir la sécurité est d'abord une mission régaliennne. D'ailleurs, les textes indiquent bien que les maires n'agissent que «*sous le contrôle administratif du représentant de l'Etat dans le département*». Le pouvoir exécutif ne peut donc pas justifier de ses propres carences pour stigmatiser des élus locaux.

Prenons l'exemple de la police municipale. Quand un maire la crée dans sa ville, ce n'est jamais par plaisir. Mais d'abord parce que l'Etat n'assume pas ses responsabilités. Ensuite, il faut que le maire ait la capacité financière de le faire et l'on sait que les communes n'ont pas toutes les mêmes facilités, de ce point de vue. Pour ceux qui sont attachés à l'égalité des citoyens, ce n'est pas acceptable.

Cet été, Brice Hortefeux a adressé une circulaire aux préfets leur demandant de dresser (avant le 15 septembre) un bilan de l'action des maires (villes de plus de 10.000 habitants) sur la prévention de la délinquance. Pour désigner ceux qui n'auront pas installé suffisamment de caméras, pas assez agi en matière de rénovation urbaine, de sensibilisation des parents, pas armé leur police municipale, etc. ?

C'est dans la même veine. L'Etat qui n'a pas d'argent cherche à faire payer ses décisions par les fantassins de la République que sont les maires. Evidemment, on voit bien son intérêt : il prescrit ce qui ne lui coûte rien et, en plus, il peut accuser les maires du manque de résultats ! De toute façon, la droite au pouvoir n'aime pas les collectivités. Cela s'observe autant dans le projet de loi sur l'organisation territoriale, qui cherche à affaiblir les assemblées départementales et régionales face au pouvoir d'Etat, que dans ses choix budgétaires avec l'asphyxie organisée de la fiscalité locale... Alors qu'il nous faudrait un Etat stratégique, nous avons un Etat aux



pulsions caporalistes et tatillonnes ! nd

Pourquoi la prévention arrive-t-elle toujours en dernier dans la politique d'un Nicolas Sarkozy répétant, année après année, que ce volet « a été beaucoup trop négligé » ?

Avec la droite, la prévention, c'est toujours demain. Ainsi, par exemple, en 2010 le gouvernement a réduit de 20% les crédits aux associations qui, sur les territoires, portent les actions de prévention. Son seul choix idéologique est de développer la vidéosurveillance dans une optique purement quantitative et pour le plus grand profit de quelques lobbies. Cet outil peut être utile pour surveiller des secteurs criminogènes, procéder à l'identification d'auteurs d'agressions, sécuriser les wagons des trains ou les bus. Mais inciter les maires des communes urbaines ou rurales, indépendamment de toute analyse réaliste, à se suréquiper, demander aux préfets de faire le forcing auprès des élus, c'est du n'importe quoi !

C'est incroyable d'apprendre que devant les commandants de groupement de gendarmerie réunis à Montluçon, un inspecteur général de l'Administration, par ailleurs président du Comité de Pilotage stratégique pour le développement de la vidéoprotection au ministère de l'intérieur, explique doctement que ces interlocuteurs avaient tous les moyens de persuader les maires d'installer des caméras et que si ces derniers refusaient, c'est que les gendarmes n'avaient pas pris les moyens suffisants ! Si la Cour des comptes évalue un jour cette politique, son coût, son efficacité réelle et les conditions de sa mise en œuvre, ce sera plein d'enseignements.

Le PS a prévu, pour janvier 2011, de publier un « Livre blanc » sur la sécurité et de tenir un Forum sur le sujet. La majorité présidentielle veut visiblement bousculer votre calendrier...

Je n'ai pas d'état d'âme sur cette question. Le rendez-vous de janvier 2011 a été choisi comme l'aboutissement de notre réflexion sur la sécurité. Si le parti devait décider qu'il faut resserrer son calendrier, je ne le souhaite pas mais cela ne me gênerait pas. Pourquoi faudrait-il chambouler l'agenda que nous avons adopté ? Pour répondre à un accès de fièvre du pouvoir en place ? Le mois de septembre est déjà très chargé avec la réforme des retraites qui débute à l'Assemblée, dès le 7, la sécurité est un débat d'actualité permanente...

Quelles sont vos pistes pour une autre politique de sécurité ?

Nous revendiquerons de la cohérence. Il faut protéger les personnes et les biens avant de s'occuper des chiffres. Et pour cela, il ne suffit pas d'avoir la meilleure police et la meilleure gendarmerie du monde, il faut aussi et surtout une bonne articulation entre les forces de sécurité et la justice. La police ne réprime pas, elle constate. Dans une démocratie, seule la justice punit, il faut donc que chacun puisse faire son métier convenablement. Une partie de nos réponses se trouvent dans cette cohérence. Par exemple, une des clés réside dans une bonne qualité du suivi judiciaire, dans l'exécution effective des peines. Pour cela, nous avons besoin d'une justice sereine et indépendante, fonctionnant avec des

règles stables et des magistrats respectés. nd

Il nous faudra du temps. La situation est tellement dégradée que nous ne la redresserons pas en quelques mois, voire en quelques petites années. Par exemple, il est essentiel de relancer le chantier de la formation des policiers et cela ne se bâtit que sur le moyen terme. De même, nous voulons réinstaurer l'esprit de responsabilité et de discernement, en rendant leur capacité d'initiative aux policiers pour la résolution des conflits et difficultés des citoyens. Par exemple en nous inspirant du système du « mandat » existant dans la police belge, qui valorise l'engagement des plus motivés et des plus compétents pour tourner le dos à une forme de copinage lénifiant et stérile parfois à l'œuvre aujourd'hui.

Quelles sont vos urgences ? Rapprocher la police et la population, construire une police au service des citoyens ? Approfondir la « coproduction » de sécurité entre l'Etat et les collectivités locales ?

Nous assumerons des priorités. L'urgence est là où l'Etat est défaillant. Comment comprendre que, dans les Hauts-de-Seine, on trouve des taux d'encadrement injustement élevés sur des circonscriptions peu sensibles alors que le département voisin de la Seine-Saint-Denis et d'autres apparaissent largement sous-encadrés ?

Mais il n'y aura pas d'amélioration significative sans changement de méthode et de perspective, en particulier sur deux points. Ainsi nous réfléchissons à ce que les responsables locaux de la police et de la gendarmerie puissent avoir la plénitude des attributions sur leurs services respectifs, de façon à diminuer le nombre de chaînes hiérarchiques et de chefs. De cette façon, ils seraient à même de faire vivre une police au service de la population. Pourquoi la stratégie policière en Moselle devrait-elle se décider à Paris ?

De même, nous examinons les conditions dans lesquelles ces mêmes responsables locaux pourraient être comptables de leur action devant les maires et les conseils généraux autant que devant le préfet. Ils pourraient par exemple leur faire part de leur analyse de la délinquance et de la stratégie qu'ils entendent mettre en œuvre. Aujourd'hui, sur le terrain, l'influence réelle d'un maire dans la politique de sécurité dépend pour une bonne part de la cordialité de ses rapports à la fois avec le préfet et avec les cadres locaux de la police nationale ou de la gendarmerie. Si ceux-ci, pour une raison ou pour une autre, se laissent aller à pratiquer la rétention d'informations, nulle autorité hiérarchique ne viendra le leur reprocher, et le maire s'en trouvera du même coup durablement marginalisé. Il faut donc trouver les moyens que se nouent des liens plus étroits entre les élus et les forces de sécurité.

Voilà nos orientations à rebours de la « méthode Sarkozy » faite de déclinaison d'un discours asséné avec un aplomb magistral, bardé de chiffres impressionnants et de certitudes absolues, pétri de recettes simplistes, débarrassé de toutes ces subtilités qui compliquent l'action. Ce n'est pas notre démarche. Devant l'ampleur du mal et de ses conséquences, convaincus que l'efficacité de la



MEDIAPART

LE JOURNAL

Directeur de la publication : **Edwy Plenel**

Directeur éditorial : **François Bonnet**

lutte contre la délinquance appelle une démarche globale et une continuité d'action fondée sur la précocité de la prévention et de

la sanction, nous préférons bâtir un programme équilibré, ferme dans ses principes, pragmatique et réaliste.

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Éditrice de Mediapart (SAS). Capital social : 4 017 200 €.

Immatriculation : n° 500 631 932 RCS Paris. Numéro de CPPAP : en cours.

Président : Edwy Plenel. Directeur éditorial : François Bonnet.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Courriel : contact@mediapart.fr . Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08. Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90.